

Bilan simplifié de la section VIENNE pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	7445	7445
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	3458	2897
actif financier	0	0	0	0	Résultat	2826	562
					Total(1)	13730	10903
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0	0	0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	13730		13730	10904	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	13730	0	13730	10904	total(1+2+3+4+5)	13730	10903

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	13324	14841	Produits d'exploitation(1)	15871	15403
achats	1066	1414	Cotisations	13982	14275
autres charges externes	442	299	Subventions	580	92
autres services extérieurs	5516	5209	Autres produits	538	836
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	771	200
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	6300	7919			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	4	0
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	275	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	13324	14841	total(1+2+3+4)	16150	15403
Solde créditeur:Excedent	2826		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de la VIENNE

Exercice clos au 31 décembre 2023

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de 13730 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un excédent de 2826 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Un exemple de dépense importante ↙

Néant

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 3 personnes dont :
 - 1 Secrétaire Départemental, 1 Secrétaire Adjoint non détaché permanent et un trésorier non détaché permanent

Bilan des ressources de la section VIENNE pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	13 981,70 €
Reversement de cotisations.....	5 965,61 €
Subventions reçues.....	580,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	813,20 €
Produits financiers percus.....	3,69 €
Total des ressources.....	9 412,98 €